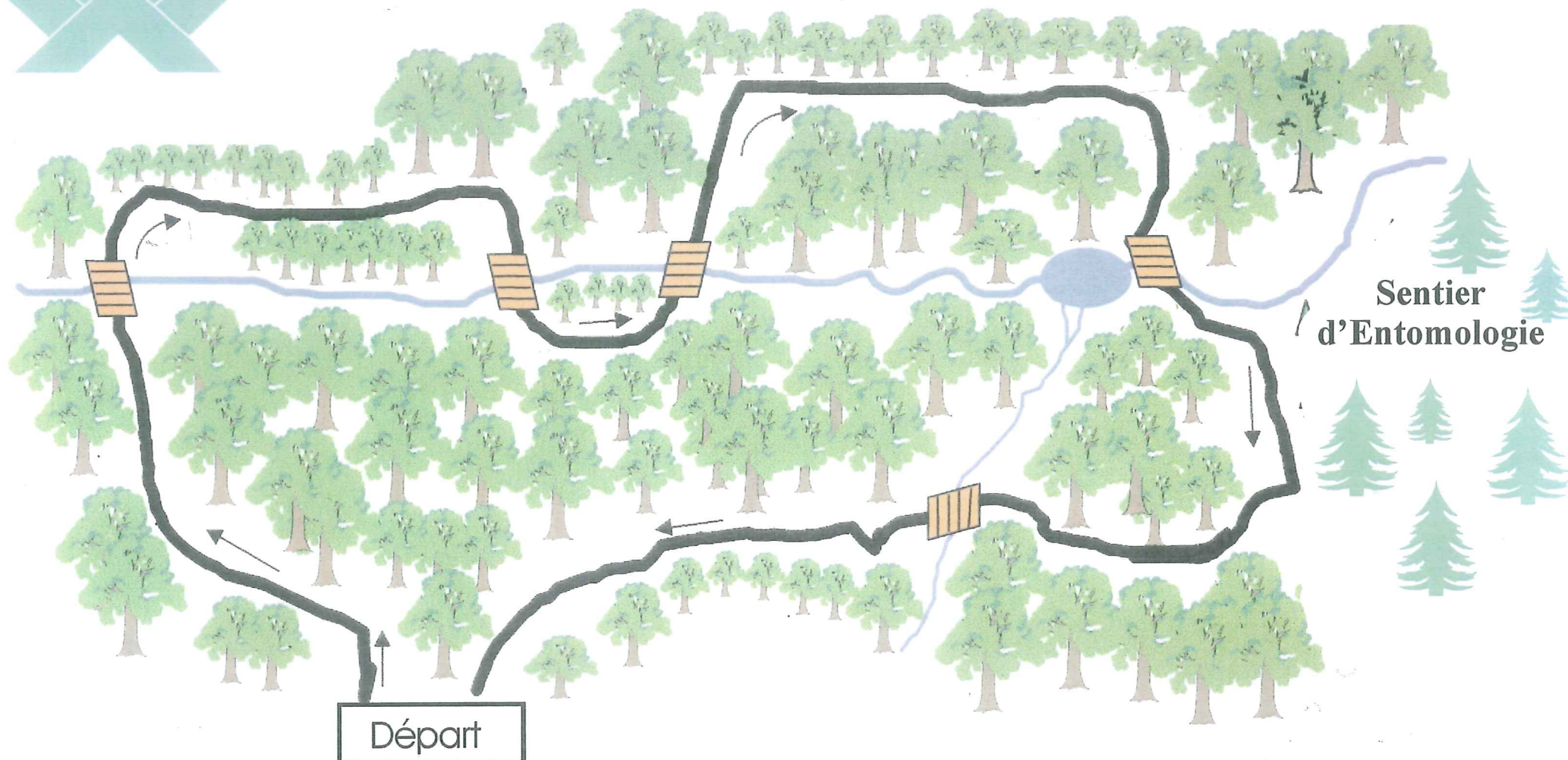




Sentier d'Ecologie

2,2 km



Le Sentier d'Ecologie est long de 2 kms, il faut compter une heure pour en faire le tour. Les groupes sont accueillis en Visites accompagnées, il n'est accepté qu'un seul groupe à la fois sur le sentier. Les groupes ne voulant pas d'accompagnant doivent utiliser le Sentier de Mondou, pour cela s'adresser à l'accueil.

L'utilisation de ce sentier est placée sous l'entière responsabilité des visiteurs dans le respect du règlement d'utilisation.

Les vélos et chevaux sont interdits sur ce sentier, les chiens doivent être tenus en laisse.

Ce sentier aménagé dans une zone riche mais sensible permet d'avoir une image représentative de l'ensemble du massif forestier de Bouconne, merci de nous aider à préserver ce site.